

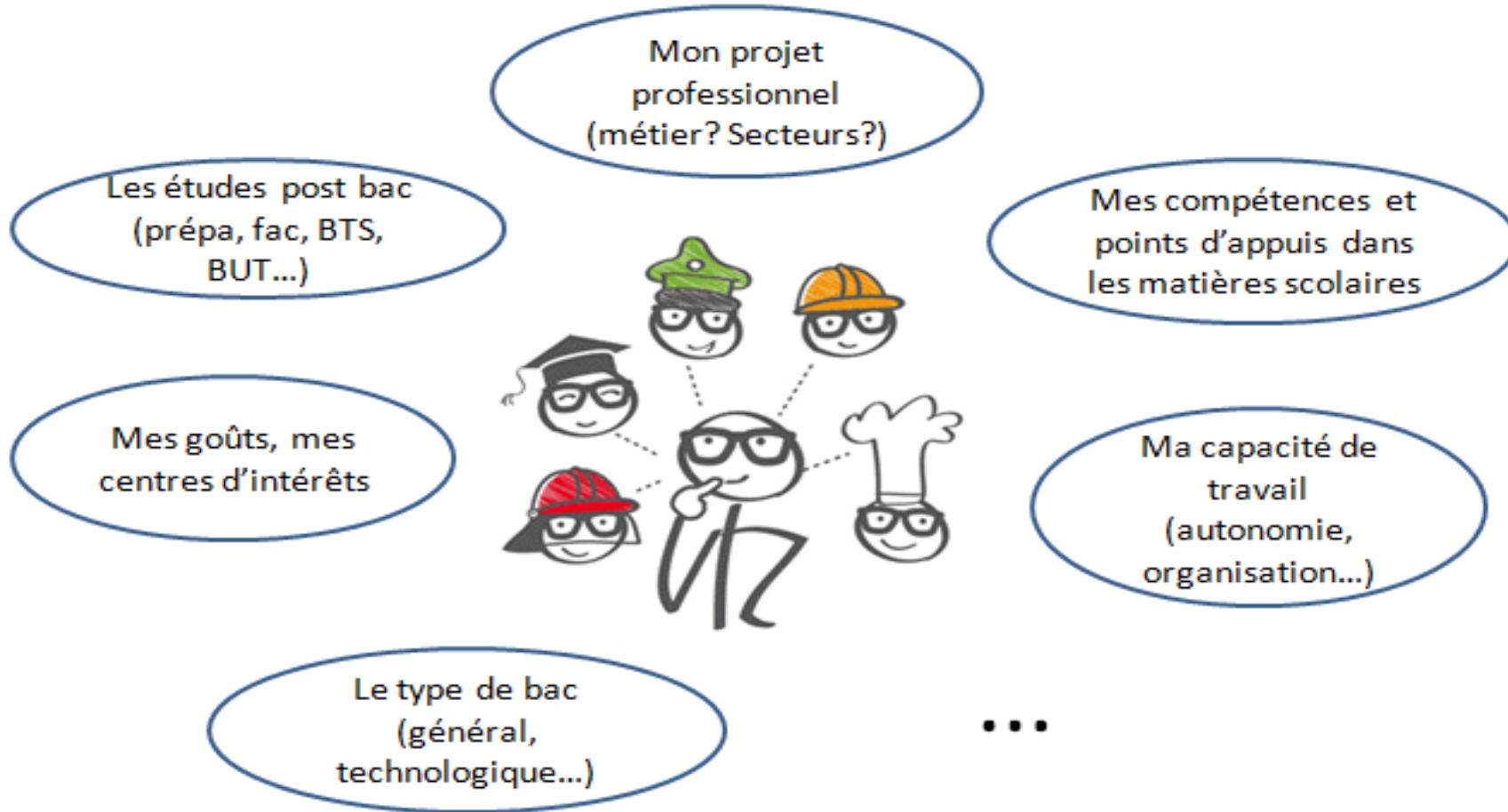
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



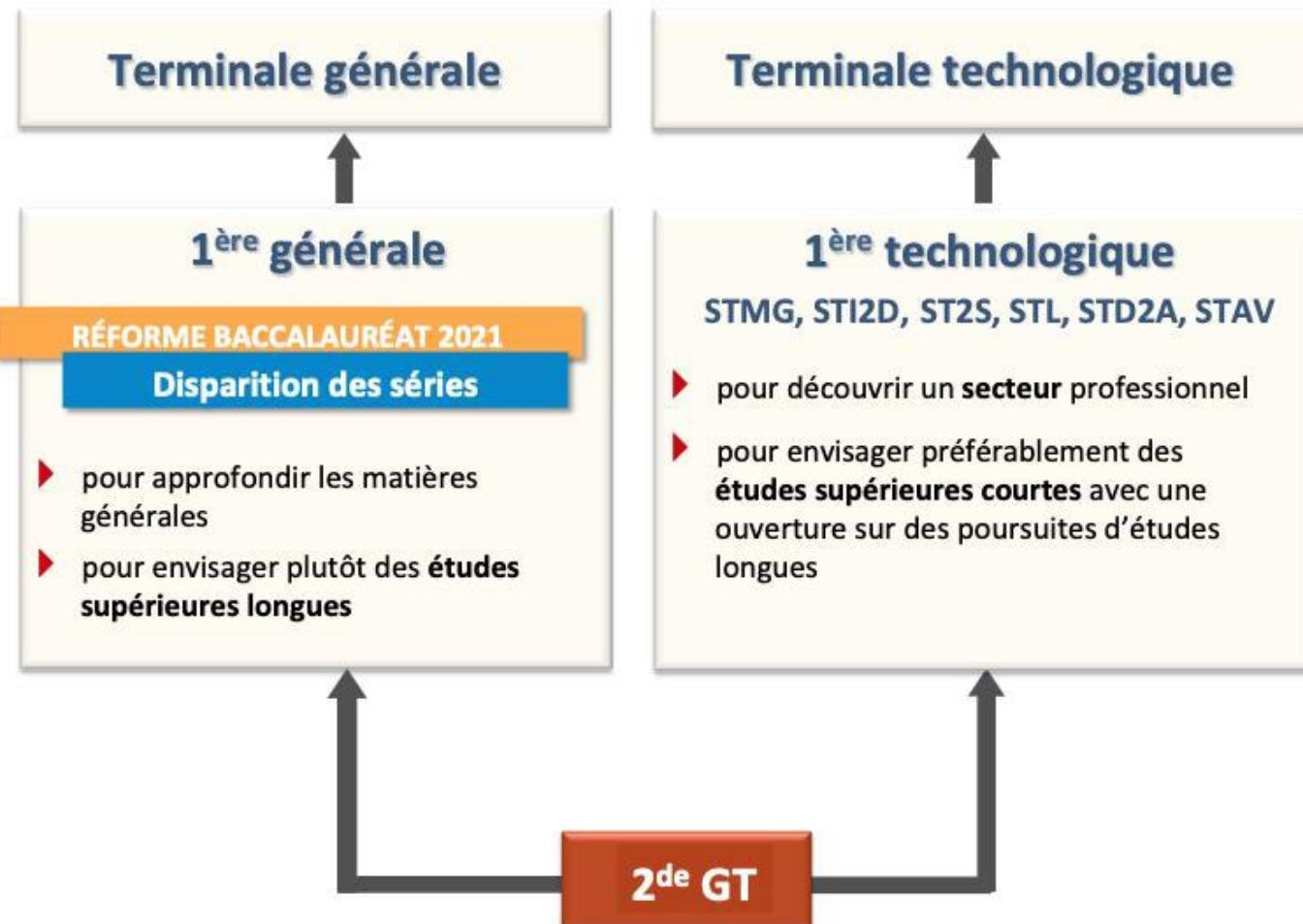
Comment choisir sa filière de bac?



SOMMAIRE

- La voie générale
- La voie technologique
- L'orientation en fin de 2^{nde} Générale et Technologique

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?



Voie générale

La première et la terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

- **Nouveauté rentrée 2023:** 1h30 mathématiques obligatoires pour chaque élève n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves **qui se dirigent vers la voie générale choisissent trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la **fin de l'année de première**, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants:
 - **Mathématiques**
 - **Physique-chimie**
 - **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - **Sciences économiques et sociales**
 - **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - **Humanités, littérature et philosophie**
 - **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais à Planiol)**
 - **Numérique et sciences informatiques**
 - **Sciences de l'ingénieur**
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

- Les lycées offrent au moins les sept premiers de ces douze enseignements de spécialité
- Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement ou par le CNED

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements **optionnels** pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
 - En **première** et en **terminale** les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante C
 - Langue des signes française
 - Arts (**Cinéma audiovisuel**, musique, théâtre)
 - Éducation physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (**latin** et grec)
 - En **terminale**, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

VERS QUELLE ORIENTATION APRES LE BAC

- L'université (licence, master et doctorat)
- Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)
- Les Grandes Ecoles
- Les écoles spécialisées (social, paramédical, comptabilité...)

Voie technologique

La première et la terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie technologique suivent des **enseignements communs** :

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	• 3 h / - •	• - / 2 h •
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	• 1 h 30 •	• 1 h 30 •
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	• 0 h 30 •	• 0 h 30 •
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	• 4 h •	• 4 h •
MATHÉMATIQUES	• 3 h •	• 3 h •
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	• 2 h •	• 2 h •
	14 h	13 h

□ Dès la **fin de la seconde**, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

8 séries de Bacs Technologiques :

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social : Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent évoluer dans le secteur social ou paramédical.	STI2D : sciences et technologies des industries et du développement durable : Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente.
STL : sciences et technologies de laboratoire : démarche expérimentale + matières scientifiques. Mise en œuvre des techniques d'observations, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie.	STMG : sciences et technologies du management et de la gestion : S'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.
STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués : S'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs de l'architecture, du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art. Intérêt pour les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et pour la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.	STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration : 3 pôles: gestion hôtelière, restauration et services. Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les sciences et technologies des services.
STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (en lycée agricole uniquement) : S'adresse aux élèves intéressés par l'agriculture, mais aussi l'aménagement des espaces, la protection des milieux naturels et l'agroalimentaire.	S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse : Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentalistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.

Bac	1^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion - Droit et économie
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Innovation technologique - Ingénierie et développement durable - Physique-chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique-chimie et mathématiques

VERS QUELLE ORIENTATION APRES LE BAC TECHNOLOGIQUE

- Les BTS et BUT (des places sont réservées aux bacheliers technologiques pour les BUT)
 - Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
 - Les écoles spécialisées (social, paramédical, comptabilité...)
- * L'université est moins adaptée à la poursuite d'étude des bacs technologiques, mais pas impossible

L'orientation en fin de 2^{de} générale et technologique

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- Fin du 1^{er} trimestre : questionnaire d'intention des choix de spécialité (vos premières intentions qui pourront évoluer au fil de l'année)
- Fin du **deuxième trimestre**, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Au **3eme trimestre**, les familles formuleront des **vœux définitifs d'orientation** (quel diplôme, quel établissement, quelles options?) via la fiche dialogue.

LES RESSOURCES POUR AIDER AU CHOIX D'ORIENTATION :

■ Les professionnels:

- **le professeur principal** / la professeure principale de 2^{nde}
- **Mme Bourguetat**, spécialisée dans l'orientation. Les RV se prennent en vie scolaire
- **Les professeurs**, la CPE

■ Les sites internet

- <https://www.horizon21.fr/>
- <https://www.terminales2022-2023.fr/>

**Merci de
votre attention!**